

Liberté Égalité Fraternité

ELECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS

Date de clôture du scrutin au 31 janvier 2025

AVIS DE DEPOT DES LISTES ELECTORALES DEFINITIVES ELECTEURS INDIVIDUELS

Les listes électorales des électeurs votant individuellement à la Chambre d'agriculture du CALVADOS sont déposées :

- A la mairie
- A la Préfecture du Calvados
- Au Siège de la Chambre d'agriculture du Calvados 6 avenue de Dubna à Hérouville St Clair

Ces listes électorales peuvent être consultées sans frais par toute personne intéressée.

DELAI DE RECOURS

Dans les cinq jours qui suivent l'affichage en mairie, les réclamants et les personnes intéressées par les décisions de la Commission départementale d'Etablissement des listes électorales peuvent saisir le Tribunal Judiciaire de Caen – 11 rue Dumont d'Urville – CS 55365 – 14053

CAEN Cedex 4

CAEN, le 25 novembre 2024

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire général

Stéphane SINAGOGA